



L'Île-Saint-Denis est une commune insulaire en Seine-Saint-Denis de près de 9 000 habitants, surclassée dans la strate démographique des communes comprises entre 10 000 et 20 000 habitants, dirigée par une équipe municipale citoyenne, écologique et solidaire, en fort développement (éco-quartier fluvial, village olympique JO 2024, NPNRU), membre de l'établissement public territorial Plaine commune.

Dans la continuité de sa dynamique, L'Île-Saint-Denis consacre une part importante de son budget pour rénover son patrimoine sportif, ses écoles, ses bâtiments administratifs.

La Direction de la Ville Solidaire recrute, par voie statutaire ou contractuelle :

Un.e Responsable de la Vie Associative et la Politique de la Ville (Cadre d'emploi des Rédacteurs)

Sous l'autorité du/de la Directeur.trice de la Ville Solidaire, dans le cadre des orientations municipales en matière de Vie Associative et de Politique de la Ville, le/la Responsable aura comme objectifs principaux de :

- _ Assurer un lien constant et cohérent entre les dynamiques Vie Associative et les dispositifs de la Politique de la Ville ;
- _ Animer, suivre et développer les démarches « Politique de la Ville » et de développement social des quartiers ;
- _ Garantir et renforcer la vocation citoyenne et participative ;
- _ Accompagner et appuyer les associations dans la création et la concrétisation de leurs initiatives ;
- _ Contribuer à l'animation du tissu associatif local.

La Direction de la ville solidaire réunit également les services/pôles suivants : Vie Associative, Maison des Initiatives Citoyennes (MIC), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : pôle aides sociales, pôle seniors, pôle RAM/Petite Enfance, Pôle Réussite éducative (PRE) et parentalité. Le/la responsable doit mener un travail en transversalité au sein de la Direction mais également être en capacité d'animer un partenariat varié (habitants, bailleurs, associations, services, partenaires institutionnels, etc.....)

MISSIONS :

Encadrement, suivi budgétaire et administratif

- _ Gestion administrative et budgétaire du service.
- _ Encadrement de l'agent de développement local et social des quartiers
- _ Encadrement des équipes de vacataires lors des événements municipaux en lien avec le Responsable de la MIC, encadrement fonctionnel de la chargé d'accueil de la MIC sur deux aspects principaux : orientation et informations aux associations et aide logistique à l'organisation des grands événements.

Volet « Vie Associative »

Appui au développement du tissu associatif

Aide à la création et à la formation d'associations (élaboration des statuts, éclairage sur le cadre légal et juridique, appui dans les démarches concrètes auprès l'État, initiation aux bonnes pratiques de gestion administratives et financière)

Mise à la disposition d'informations théoriques et pratiques

Accompagnement, portage des initiatives associatives et ingénierie de projet

Incitation des associations à la création d'initiatives autonomes et accompagnement, orientation vers les appels à projet adaptés, appui au montage des dossiers de subventions

En coopération avec le responsable de la MIC, trouver des points de résonance entre la création d'initiatives associatives et la concrétisation du projet social de la MIC

Impulsion et entretien d'une dynamique d'animation de l'ensemble de la vie associative

Développement et suivi d'un fichier dynamique et évolutif de la vie associative et d'un annuaire des associations sur le site de la ville.

Animation d'une logique d'échanges des savoirs et des savoir-faire (café associatif)

Développement des coopérations entre structures

Pilotage d'événements municipaux

En collaboration avec les services municipaux concernés, conduite de l'élaboration et de la mise en place des événements municipaux destinés à renforcer le lien social et valoriser la vie associative.

Volet « Politique de la Ville »

Élaboration, mise en œuvre, animation, suivi et évaluation de la programmation du Contrat de Ville (CdV) et du volet « social » de la gestion urbaine de proximité (GUP). Lien avec Plaine Commune sur ces deux enjeux.

Instruction technique et accompagnement des porteurs de projets et des dossiers Contrat de Ville, et autres dispositifs liés à la Politique de la Ville (Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) et VVV...)

Travail partenarial sur le territoire avec les services de la ville, les élus, les techniciens, les habitants, les associations, les bailleurs et les comités de quartier. Soutien dans le lien et les travaux engagés avec les membres du Conseil Citoyens

Être acteur.trice de l'animation sociale des quartiers et animation des dynamiques de travail en lien avec les orientations PDV, dans des champs thématiques variés : habitat/cadre de vie, participation des habitants, insertion/emploi, santé, animation sociale, médiation culturelle, etc.

PROFIL :

-Vous avez une expérience significative dans le domaine de la vie associative et la politique de la ville est requise pour ce poste.

-Vous avez une connaissance de l'administration publique, c'est un plus.

Amplitude :1607 heures annuelles et 37.30 heures hebdomadaires à répartir entre 9h et 18h

Cette amplitude autorise, en lien avec les obligations de service et après concertation avec les agents concernés, des évolutions dans les horaires individuels de travail. Ces évolutions sont validées en dernier ressort par le responsable hiérarchique

Être disponible en soirée et quelques week-ends dans l'année.

Compétences générales

Management stratégique : savoir décider, impulser et accompagner le changement, entraîner l'adhésion, savoir identifier les risques, appréhender les situations et environnements complexes

Compétences organisationnelles : être rigoureux.euse, savoir travailler en transversalité

Aptitudes personnelles et relationnelles : disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse, faire preuve de réactivité, être force de proposition, avoir de bonnes capacités d'écoute, disposer d'une bonne aisance relationnelle

Bonne connaissance des Collectivités territoriales et du statut de la Fonction Publique Territoriale

Rémunération : Statutaire / I.F.S.E. / Prime annuelle / Prévoyance / Participation mutuelle / Comité des œuvres sociales

Poste à pourvoir dès que possible

Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Direction des ressources humaines

1 rue Méchin

93450 L'Île-Saint-Denis